

Société Civile Professionnelle
Marie-Odile DELBE et Christine MONTAMAT
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES
29, Rue Edouard Barbey – B.P. 68
81208 MAZAMET CCT 1
05.63.61.05.13
scp.delbe.montamat@huissier-justice.fr



EXPEDITION

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

34 Rue Boutonnet 81200 MAZAMET

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT AVRIL A 14 HEURES

A LA DEMANDE DE:

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD MIDI PYRENEES, Société Coopérative à capital variable, inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Albi, sous le numéro 444 953 830, dont le siège social est situé 219 Av François Verdier à ALBI, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

Ayant pour avocat, Maître Hélène ARNAUD-LAUR, avocat au Barreau de Castres (81), domiciliée 38 Rue Victor Hugo 81100 CASTRES.

AGISSANT EN VERTU:

du JUGEMENT contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire de CASTRES en date du 16 SEPTEMBRE 2021 et du JUGEMENT contradictoire et en premier ressort rendu par le Juge des contentieux de la protection du Tribunal Judiciaire de CASTRES en date du 20 janvier 2022

D'un commandement de payer valant saisie, signifié, le 8/03/2023, par procès-verbal de recherches infructueuses Art 659 du CPC, à Monsieur

dont la dernière adresse connue est 34 RUE BOUTONNET à MAZAMET (81200).

Des articles R322-21 et suivants du Code des procédures civiles d'exécution.

A l'effet de dresser procès verbal descriptif des biens ci après désignés :

Un immeuble à usage d'habitation avec garage, situé Commune de MAZAMET (Tam), 34 Rue de Boutonnet et 15 Rue Haute de Boutonnet, figurant à la matrice cadastrale de la Commune ainsi qu'il suit :

Section AD ; n°111 ; lieudit « 34 Rue de Boutonnet » ; Contenance : 3 a 52 ca

Tel que ledit bien se poursuit et comporte avec toutes ses aisances, dépendance et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve autre que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

Ledit bien appartenait à : Monsieur F

..... r acquis suivant acte reçu par Maître ROUANET, notaire, en date du 20 Octobre 2014, publié au service de la publicité foncière de Castres, le 19 novembre 2014 volume 2014 P n°5764 tel qu'il appert du commandement de payer délivré le 8 MARS 2023.

Je, Marie-Odile DELBE, Commissaire de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle Marie-Odile DELBE et Christine MONTAMAT, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de MAZAMET, Tarn, y demeurant 29 Rue Edouard Barbey, soussignée,

Me suis transportée, ce jour, sur la commune de MAZAMET, 34 Rue de Boutonnet, sur la parcelle cadastrée sur ladite commune, Section AD ; n°111 ainsi qu'elle figure, sur le plan cadastral annexé au présent procès-verbal, et là étant, en présence de **ami ainsi déclaré**

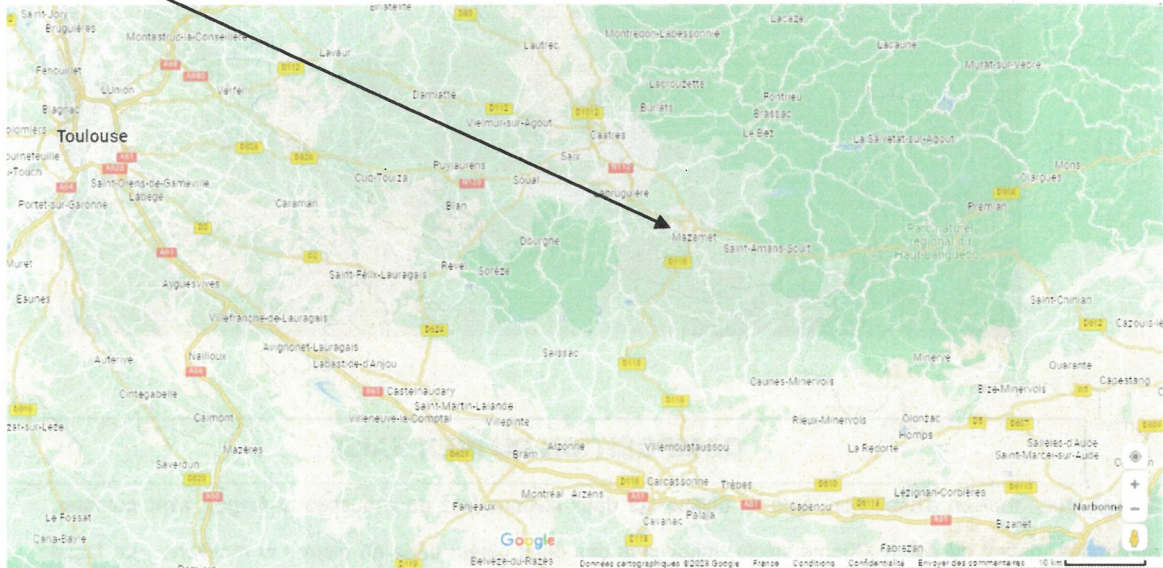
..... s, j'ai procédé au descriptif de l'immeuble comme suit :

A ma demande, le Syndicat Mixte des Vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT), en la personne de Monsieur CABROL Mathieu, technicien, a effectué un contrôle du raccordement au réseau de collecte des eaux usées. Son rapport est annexé au présent.

ENVIRONNEMENT DESCRIPTION

Le bien est situé sur la Commune de Mazamet, dans le département du Tarn (Région Occitanie). La ville se trouve au pied de la Montagne Noire. Elle est chef-lieu de canton.

Située au Sud du département, cette commune se situe sur l'axe Castres-Béziers (34), au porte du Parc naturel régional du Haut Languedoc et fait partie de la communauté d'agglomération CASTRES-MAZAMET; Comportant environ 10 000 habitants, cette commune bénéficie de toutes les commodités (commerces, écoles, lycées, stade nautique...)



Le bien se trouve à environ 800 m du centre-ville, dans les anciens quartiers ouvriers de Mazamet



PV DESCRIPTIF 34 RUE DE BOUTONNET 81 MAZAMET

LE 20.04.2023 SCP DELBE MONTAMAT-Page 3 sur 15



COMPOSITION DU BIEN SAISI

Il s'agit d'une maison d'habitation, type 4, édifiée sur deux niveaux (rez de chaussée et étage), avec combles aménagés, datant du début XX^{ème} siècle, mitoyenne des deux côtés, bâtie en pierres et moellons ; La façade est recouverte d'un enduit. La couverture est de tuiles canal.

La partie de mur pignon surplombant la maison voisine n°32 est doublée d'ardoises





REZ DE CHAUSSEE

Accès par une porte en bois pleine avec un imposte vitré avec verre opaque donnant accès à **un couloir** puis dégagement vers la pièce à vivre côté salon.

Sol : un carrelage avec plinthes assorties

Murs : sur le côté droit doublé en placoplâtre peint. La cloison à gauche avec l'espace cuisine est recouverte d'une toile de verre peinte.

Plafond : peint

Sur la gauche en entrant un toilette

Avec cuvette et chasse d'eau dorsale

Sol : un carrelage

Murs : extérieurs et intérieurs sont couverts d'un enduit ciment peint

Plafond : enduit non peint



A gauche accès à la pièce à vivre

Comprenant côté rue un espace cuisine ouvert sur le reste de l'espace salle à manger/salon

Sol : carrelage identique à celui de l'entrée.

Murs : côté rue non doublé comprenant une fenêtre en PVC double-vitrage, un vantail avec volets en bois extérieurs.

Mur à gauche côté voisin doublé. Mur du fond côté salon, non doublé. Le mur de droite est doublé.

Le mur du fond comprend une fenêtre un vantail PVC double-vitrage, équipée de volets en bois extérieurs et une porte vitrée partie pleine en bas double-vitrage en PVC avec imposte vitré en partie supérieure.

Les murs et cloisons sont peints.

Plafond : a été recouvert d'une toile de rénovation peinte, une seule couche. Présence de spots encastrés

Equipements : dans l'espace cuisine, il existe une cuisine aménagée avec éléments bas et éléments hauts, colonne four et hotte. En partie centrale, un îlot.

L'ensemble du mobilier et le plan de travail sont en mélaminé.

Une cheminée avec insert et récupérateurs de chaleur latéraux.

Un radiateur vertical électrique fixé à gauche de la fenêtre côté rue.

En partie centrale de cet espace, on a la trémie de l'escalier desservant la cave et l'étage supérieur.



CAVE

Accès à la cave

Par un escalier en bois et une porte isoplane située, en bas de l'escalier.

Sol : en terre battue qui a été excavé, en partie, côté cour.

Côté rue présence d'un soupirail.

Murs : sont couverts d'un vieil enduit qui se délite avec présence de moisissures côté voisin n°32.

Plafond : en sous-face de plancher haut, de la laine de verre a été positionnée entre les poutres.

Les pierres d'excavation ont été positionnées en pied de mur côté voisin n°36 et, au fond de mur côté cour.

Fond de mur côté cour, présence également d'un soupirail et d'un toilette avec cuvette et chasse d'eau accrochée en partie supérieure et un lave-mains.

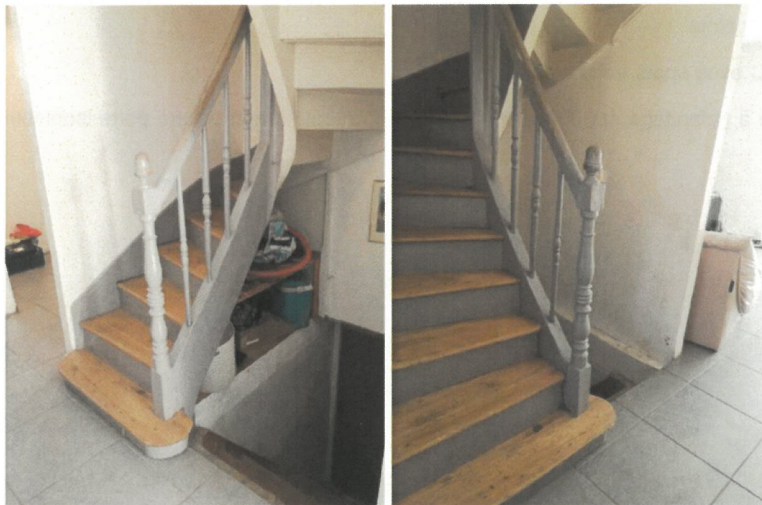
Il reste l'ancien escalier en pierres qui est adossé au mur côté n°32.

On trouve un espace buanderie avec évacuation et branchements électriques.



Accès à l'étage par un escalier en bois peint hormis les marches

Cage d'escalier recouverte partiellement d'un papier de rénovation non peint.



1^{ER} ETAGE

Palier au 1^{er} étage

Sol : recouvert de parquet flottant

Murs : mur face à l'escalier doublé et recouvert d'une toile de verre peinte. Le côté escalier est sans revêtement, le plâtre est à nu.

Plafond : du placoplâtre a été positionné mais les bandes ne sont pas posées. L'ensemble n'est pas enduit. Une autre partie comporte du papier-peint gouttelettes.

A partir du palier on arrive à une chambre 1 donnant côté rue.

Sol : parquet flottant

Murs : côté voisin n°32 et côté rue, mur doublé. L'ensemble est peint.

Plafond : lames en PVC de largeur, 20cm env.

Equipements : une fenêtre en bois double-vitrage avec volets bois peints, un seul vantail. Porte à galandage pour accéder à cette chambre.



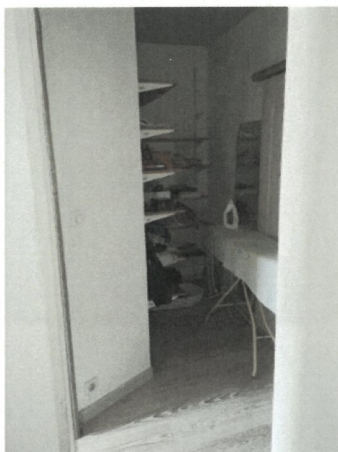
Cette porte communique ensuite avec un dégagement

Sol : parquet flottant

Murs : toile de verre peinte

Plafond : lames PVC avec spots encastrés

Equipements : porte à galandage qui donne sur une chambre côté jardin et une porte isoplane desservant une salle d'eau.



La salle d'eau (côté rue)

Sol : plancher en bois ciré

Murs : placoplâtre. Mur extérieur doublé. L'ensemble peint

Plafond : lames PVC de 12cm environ avec spots encastrés

Equipements : une fenêtre en bois, un vantail, double-vitrage avec verre opaque équipée de volets en bois peints extérieurs. Un radiateur sèche-serviettes électrique. Un meuble lavabo en partie centrale adossé à une cloison derrière laquelle on trouve, d'une part, un toilette suspendu et un chauffe-eau électrique et, d'autre part, une cabine de douche maçonnée recouverte de faïence sur toute la hauteur.



Côté jardin, chambre 2

Sol : parquet flottant

Murs : mur extérieur doublé. Murs couverts de toile de verre peinte hormis sur le mur côté cour qui est doublé de lambris posé horizontalement et peint.

Plafond : dalles peintes.

Equipements : une fenêtre en bois un vantail, double-vitrage, équipée de volets en bois extérieurs peints.



Côté jardin, chambre 3

Sol : parquet flottant

Murs : cloisons couvertes de toile de verre peinte. Mur extérieur doublé de lames de bois peintes

Plafond : plaques de polystyrène

Equipements : une fenêtre un vantail bois, double-vitrage avec volets en bois extérieurs peints.



LES COMBLES

Accès aux combles par le même escalier central en bois brut avec garde-corps en bois

La trémie n'est pas fermée au niveau du plancher bas des combles. Les combles sont aménagés (hauteur sous la panne faîtière de 2,28m)

Sol : plaques de bois OSB à l'état brut

Murs : extérieurs sont doublés.

Plafond : entre les pannes, un placoplâtre a été positionné. J'aperçois sous ce placoplâtre de la laine de verre. Les sorties d'éclairage sont en attente.

Equipements : Coté rue, sur les murs on a deux fenêtres, un vantail, basculantes, en PVC double-vitrage. Sur chaque pan de toiture, une fenêtre de toit de marque VELUX avec store occultant. Sur le mur côté jardin, on a deux fenêtres basculantes en bois double-vitrage. Le conduit d'évacuation sortie de toit de la cheminée est visible (pas encore coffré). Une pièce est en cours de cloisonnement (placoplâtre de couleur verte). Des rails ont été positionnés sous la panne faîtière. Dans cet espace on a des gaines de ventilation qui sont en attente.

Un petit garde-corps en fer forgé est positionné en partie en haut de la trémie.



EXTERIEUR

En sortant de la pièce à vivre, on trouve une petite cour de 14 m² avec une dalle béton.

Sur la gauche, une dépendance de 4.89 m² comprend un espace évier, sur la gauche, et, à droite, une ancienne cheminée avec cuisinière à bois.

Sol : carrelage.

Murs : peint directement sur le béton

Plafond : un isolant mince a été positionné sous le pan de toiture qui est en tuiles Canal crochetées.

Sur le toit présence d'une sortie de cheminée en briques.



Le mur gouttereau de la maison donnant sur cette cour est recouvert d'un enduit ancien qui se délite faisant apparaître un mur construit avec des pierres, des moellons et des briques.

Présence d'une gouttière en zinc et en partie centrale une descente en zinc avec un dauphin qui part vers la cave.



Un escalier maçonné dont les marches sont recouvertes d'une pierre et les contre-marches sont enduits, dessert le jardin. En partie basse du jardin, on a une terrasse aménagée avec au sol des pavés. Un garde-corps en fer peint avec plexi glace positionné en partie basse. Une partie de cette terrasse est abritée par une ossature en bois sur laquelle s'étend un actinidier (arbre kiwi).



Le jardin

Un petit muret de soutènement sépare la terrasse du jardin qui est en pente.

Le jardin est en friche, délimité à droite par un grillage tendu sur des piquets en fer, et, à gauche par une haie apparemment venant du voisin qui envahi une clôture grillagée montée au-dessus d'un muret en béton.

Allée centrale du jardin avec des pavés autobloquants.

Présence d'un cerisier en partie haute du jardin avec une cabane en bois.

Au fond du jardin on a une plateforme bétonnée qui à l'arrière comprend diverses constructions en pierres, anciennes et vétustes, type poulailler, et un garage desservi par 5 marches et garde-corps métallique peint.



Garage

Ce garage de 20 m2 est desservi par le 15 Rue Haute de Boutonnet

Couvert d'une toiture à deux pans sur une charpente en bois couvert avec des tôles en fibrociment, recouvertes de tuiles canal, équipée de gouttières en zinc.

Sol : une dalle béton

Murs : édifiés pour l'un en blocs béton, l'autre en pierres recouvertes d'un enduit ancien, surélevé de trois rangs de blocs béton avec porte métallique ouvrante, pliante côté rue Haute de Boutonnet.

Côté jardin on a une fenêtre en PVC double-vitrage à deux vantaux.



MODE DE CHAUFFAGE ET INSTALLATION ELECTRIQUE :

Au rez de chaussée : Un convecteur électrique et une cheminée avec insert

Au 1^{er} étage : Un radiateur électrique dans la chambre 3. Electricité en cours de rénovation, subsiste des éléments anciens.

RELEVÉ DES SUPERFICIES (effectué par mes soins)

	en m2
Rez de chaussée	
Couloir entrée	2,94
W,C	1,98
Pièce à vivre	43,81
S/T	48,73
Cave (avec WC de 2,36 m2)	44,85
Premier étage	
Palier et couloir	4,58
Chambre 1 côté rue	11,4
Dégagement	4
Salle d'eau	8,75
Chambre 2 côté jardin	11,76
Chambre 3 côté jardin	9,11
S/T	49,6
Combles	56,4
TOTAL	199,58

CONDITIONS D'OCCUPATION (article R322-2 2° du Code des procédures civiles d'exécution)

La maison est occupée _____ son en attendant le retour de
 J' _____

RENSEIGNEMENTS UTILES FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE

Aucun.

J'ai clos mes opérations à 15 heures 20.

- Le plan cadastral à partir duquel ont été effectuées les constatations
- Le rapport de visite de diagnostic du SIVAT en date du 20 avril 2023
- L'état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires, en date du 5 mai 2023, sur 9 pages, généré sur le site www.erial.georisques.gouv.fr. L'étape « compléter l'état des risques » n'a pas été complétée par mes soins

**Commissaire de Justice**

•Incluant temps passé pour rdv SIVAT.

Département :
TARN

Commune :
MAZAMET

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 05/05/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CDIF CASTRES
Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale 4, avenue Charles de Gaulle
81108
81108 CASTRES
tél. 05 63 62 52 39 -fax
ptgc.tarn@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



INFORMATIONS GENERALES

Nom du propriétaire :			
Adresse de facturation : SCP Marie Odille DELBE		Adresse du contrôle : 34 rue de Boutonnet	
Huissiers de Justice 29 rue Edouard Barbey BP68 -81200 MAZAMET		81200	MAZAMET
Numéro de parcelle : AD0111		Zonage : ☒ Collectif ☐ Non-collectif	
Raccordé au réseau AEP : ☒ Oui ☐ Non			
Paiement de la taxe d'assainissement : ☒ Oui ☐ Non			

RACCORDEMENT AU RESEAU EXISTANT

Type de réseau existant :	☐ Unitaire	☒ Séparatif avec :	☒ Réseau EU	☒ Réseau EP
Nature de l'effluent :	☒ Domestique	☐ Artisanal	☐ Industriel	
Boîte de branch. unitaire/EU existante :	☒ Oui ☐ Non	Type : Tabouret PVC	Sous domaine : ☒ Public ☐ Privé	
Boîte de branchement EP existante :	☒ Oui ☐ Non	Type : Tabouret PVC	Sous domaine : ☒ Public ☐ Privé	
Raccordement via Fosse septique/fosse toutes eaux :	☐ Oui ☒ Non		☐ Non vérifié	

EVACUATION DES EAUX USEES

WC	Raccordés au réseau :	☐ Unitaire	☒ EU	☐ EP	☐ Autre :	
Salle de bain	Raccordée au réseau :	☐ Unitaire	☒ EU	☐ EP	☐ Autre :	
Cuisine	Raccordée au réseau :	☐ Unitaire	☒ EU	☐ EP	☐ Autre :	
Autre :	Raccordé au réseau :	☐ Unitaire	☐ EU	☐ EP	☐ Autre :	
Pompe de relevage	☐ Oui ☒ Non	Raccordée au réseau :	☐ Unitaire	☐ EU	☐ EP	☐ Autre :

Observations :

Le tracé en pointillé de la canalisation (Cf. croquis) est une hypothèse. Le test au colorant a bien été effectué.

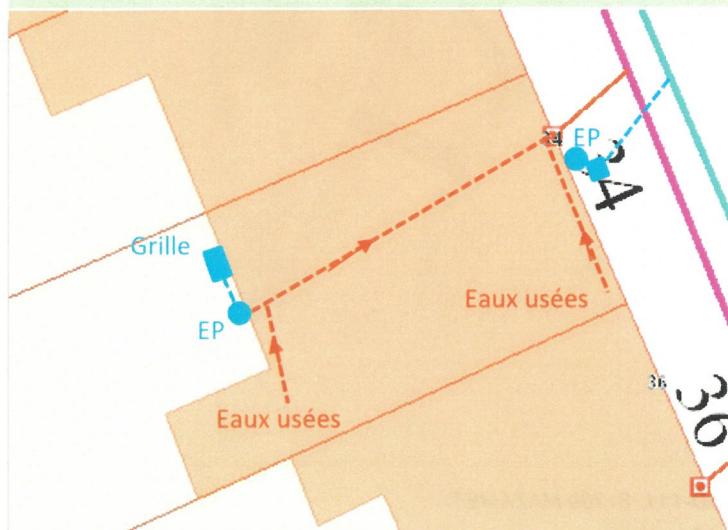
EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

Gouttières façade avant :	Raccordé au réseau :	☐ Unitaire	☒ EU	☐ EP	☐ Autre :
Gouttières façade arrière :	Raccordé au réseau :	☐ Unitaire	☐ EU	☒ EP	☐ Autre :
Infiltration des EP possibles sur la parcelle ?	☐ Oui ☒ Non ☐ Fait				

Observations :

Il serait nécessaire de séparer les eaux pluviales situées à l'arrière de l'habitation du réseau d'assainissement

CROQUIS



Date du contrôle : 20/04/2023

☒ Conforme ☐ Non-conforme

Méthode de contrôle :

☒ Colorant ☐ Fumigène ☐ Caméra ☒ Visuel

Recommandations :

L'infiltration des eaux pluviales au plus près de son point de chute est à privilégier.

Le Président du SIVAT : Olivier FABRE

Signature :






MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Ce QR Code peut servir à vérifier
l'authenticité des données contenues
dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES RÉGLEMENTÉS POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 5 mai 2023

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

81200 MAZAMET

Code parcelle :
000-AD-111



Parcelle(s) : 000-AD-111, 81200 MAZAMET

1 / 9 pages

RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

RADON : 3/3



- 1 : potentiel radon faible
- 2 : potentiel radon moyen
- 3 : potentiel radon significatif

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte. Ce gaz est présent partout dans les sols et il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments.



RECOMMANDATIONS

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture..

Si votre bien est concerné par une obligation de travaux, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État, dans le cadre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

Pour plus de renseignements, contacter la direction départementale des territoires (DDT) de votre département ou votre Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), si vous êtes en Outre-mer.

Pour se préparer et connaître les bons réflexes en cas de survenance du risque, consulter le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) auprès de votre commune.

Radon

Le bien est situé dans une zone à potentiel radon significatif. En plus des bonnes pratiques de qualité de l'air (aérer quotidiennement le logement par ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour, ne pas obstruer les systèmes de ventilation), il est donc fortement recommandé de procéder au mesurage du radon dans le bien afin de s'assurer que sa concentration est inférieure au niveau de référence fixé à 300 Bq/m³, et idéalement la plus basse raisonnablement possible. Il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment pour réaliser un diagnostic de la situation et vous aider à choisir les solutions les plus adaptées selon le type de logement et la mesure. Ces solutions peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, vous devrez réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

AUTRES INFORMATIONS

POLLUTION DES SOLS



Votre parcelle ne figure pas dans l'inventaire :

- des installations classées soumises à enregistrement ou à autorisation
- des secteurs d'information sur les sols

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques technologiques.

RISQUES MINIERS



Il n'y a pas de plan de prévention des risques recensé sur les risques miniers.

BRUIT



La parcelle n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit d'un aéroport.

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ? ☐ Oui ☐ Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : RISQUES NE FAISANT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

INONDATION



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRi Thore Révision a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 15/09/2013

Date d'approbation : 05/06/2016

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



MOUVEMENT DE TERRAIN



Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Mouvement de terrain nommé PPR Argile départemental a été approuvé sur le territoire de votre commune, mais n'affecte pas votre bien.

Date de prescription : 31/07/2003

Date d'approbation : 12/01/2009

Un PPR approuvé est un PPR définitivement adopté.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.



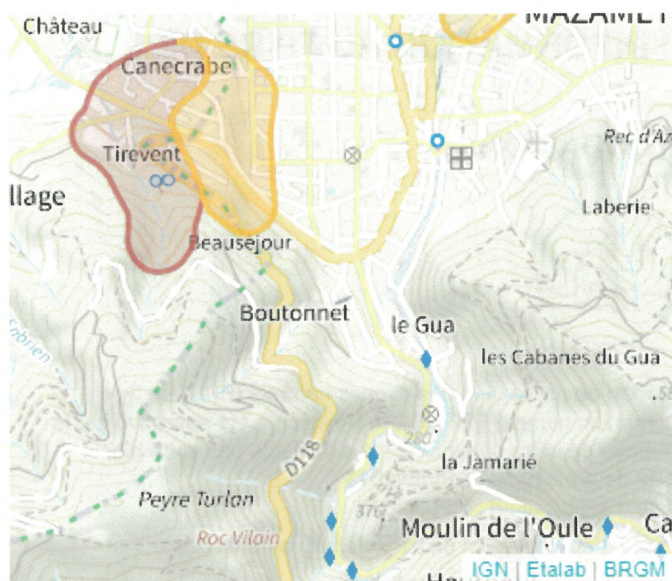
ARGILE : 0/3



- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition nulle : aucune présence de sols argileux n'a été identifiée selon les cartes géologiques actuelles. Toutefois il peut y avoir des poches ponctuelles de sols argileux.



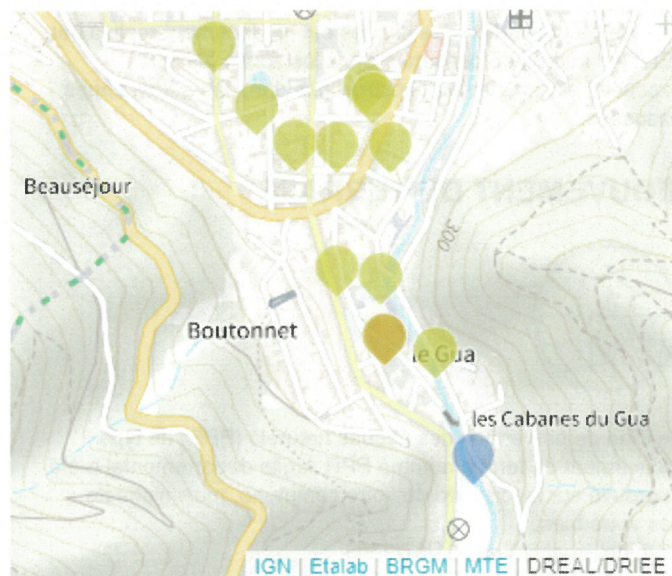
POLLUTION DES SOLS (500 m)



Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements, changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 1 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 11 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 1 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 10

Source : CCR

Sécheresse : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0600097A	01/07/2003	30/09/2003	06/02/2006	14/02/2006
INTE2016905A	01/04/2019	30/06/2019	07/07/2020	29/07/2020

Inondations et/ou Coulées de Boue : 7

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1829420A	14/10/2018	15/10/2018	29/10/2018	08/11/2018
INTE9200405A	10/09/1991	11/09/1991	21/08/1992	23/08/1992
INTE9600039A	16/12/1995	17/12/1995	02/02/1996	14/02/1996
INTE9700188A	06/12/1996	08/12/1996	12/05/1997	25/05/1997
INTE9900544A	12/11/1999	14/11/1999	17/11/1999	18/11/1999
IOCE1119701A	15/03/2011	17/03/2011	15/07/2011	21/07/2011
NOR19821118	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19821118	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
ALRAN SAS	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006804147

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
SENEGAS Noel, dépôt d'engrais et mégisserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953538
BARRAILLE Justin, fabrication d'engrais	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953557
FABRE Victor, dépôt d'engrais	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953537
GRANIER, fonderie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953558
MAZIERES Clément, dépôt d'engrais	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953562
LA SERRE SA/BONNAFOUS Jean/Sté d'exploitation des Ets Jean BONNAFOUS SARL/RIVES Emile, mégisserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953786
TAIMA , FABRICATION DE PEINTURES	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3956933
CROSES ESTRABAUT, blanchisserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953540
SERVA, STEP	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953676
PUJOL Yvonne et Cie, mégisserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3953779
ALRAN SAS	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP645635

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
Moulin de la Resse (CARAYOL, CARA'S CUIR)	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00024330101